

CONSEIL DES MINISTRES

Quatorzième session ordinaire

Addis-Abéba. Février/Mars 1970

CM/311

RAPPORT DU COMITE DE COORDINATION POUR LA LIBERATION
DE L'AFRIQUE A LA QUATORZIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
DES MINISTRES

PRESIDENT : S.E. M. Bhoke MUNANKA, Député, Ministre d'Etat de la
République unie de Tanzanie.

RAPPORTEUR : S.E. M.F. EL-BIDEWY, Ambassadeur de la République
Arabe Unie en Tanzanie.



Le Comité de coordination pour la libération de l'Afrique, de l'OUA, a tenu sa seizième session ordinaire du 17 au 19 février 1970, à Moshi (République Unie de Tanzanie). Au cours de ses délibérations, le Comité de coordination a examiné de façon approfondie le rapport du Secrétaire exécutif, les rapports de ses trois sous-comités permanents (sous-comité permanent pour les questions d'administration et de politique générale, sous-comité permanent de la défense et sous-comité permanent pour les questions financières) et les mémoires présentés par les divers mouvements de libération. De plus, le Comité a entendu les représentants des mouvements de libération.

2. Le présent rapport d'activité du Comité de coordination couvre la période comprise entre sa quinzième session ordinaire, tenue en juillet 1969, à Dakar et la seizième session. Il expose succinctement l'activité du Comité de coordination sous les rubriques suivantes :

(i) Observations générales.

(ii) a) Situation dans les territoires non-autonomes :

Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Afrique du Sud, Zimbabwe, Namibie, Iles Comores, Somalie dite française (Djibouti) et Iles Seychelles.

b) Autres problèmes.

3. Son Excellence M. Bhoke Munanka, Député, Ministre d'Etat au Cabinet du deuxième Vice-Président de la République Unie de Tanzanie, et le Commandant Joseph Tavares, au nom de Son Excellence Amadou Karim Gaye, Ministre des affaires étrangères du Sénégal, Président sortant, ont prononcé des allocutions d'ouverture de la session, qui ont inspiré le Comité de coordination dans les débats qui ont suivi.

4. Le Comité de coordination estime que la cadence des progrès réalisés dans la lutte pour la libération est satisfaisante et encourageante, bien que certains mouvements de libération aient à combattre avec des forces inégales de puissants moyens mis en oeuvre contre eux, en particulier contre l'infiltration de leurs effectifs entraînés dans leur zone d'opérations. Le Comité est heureux cependant de signaler qu'au cours de la période considérée un certain nombre de mouvements de libération ont entamé le réexamen de leur stratégie politico-militaire dans une série de congrès et de réunions de

consultation et entrepris un plan de recrutement massif et d'entraînement. Leur action qui appelait la révision de la politique officielle des partis, la réorganisation de leur structure et la mise au point de nouvelles techniques de logistique, a été d'une extrême utilité dans les préparatifs du déclenchement d'une nouvelle succession d'offensives.

5. Le Comité de coordination estime devoir souligner une fois de plus les graves difficultés qu'une assistance financière et matérielle inadéquate cause aux mouvements de libération. Il est certain que tant que la majorité des Etats membres de l'OUA ne régleront pas leur contribution au Fonds spécial, la majeure partie des demandes d'assistance que les mouvements de libération présentent régulièrement à chaque session du Comité de coordination, resteront sans suite et, par conséquent une importante partie de leurs plans se trouvera sacrifiée.

6. De plus, le Comité de coordination voudrait faire valoir au Conseil des ministres qu'en général dans les territoires non-autonomes le terrain se situe dans la zone des savanes et qu'il est donc défavorable aux opérations de la guérilla. Aussi, est-ce dans les zones de forêts, notamment dans la partie Nord du Mozambique et dans la région du Lac Kariba, au Zimbabwe, que les combattants de la liberté ont marqué le plus de succès. Ces précisions ont pour but de permettre au Conseil des ministres, quand il sera appelé à délibérer, de tenir compte des conditions de la lutte et des difficultés auxquelles se heurtent les mouvements de libération. Il est nécessaire en effet que le Conseil des ministres ait une connaissance approfondie et de ces problèmes pour qu'il considère avec plus de bienveillance et de réalisme la lutte menée pour la libération. L'expérience qu'acquiert les mouvements de libération et une assistance positive et accrue des Etats membres pourront seuls permettre de venir à bout de ces problèmes.

7. Le Comité de coordination voudrait signaler que la propagande en faveur de la lutte se poursuit avec succès. Elle tend à développer dans les territoires non-autonomes une conscience politique plus poussée et à réorienter les masses, objectifs qui sont d'une importance capitale pour la conduite d'une guerre psychologique effective. Des combattants de la liberté transmettent régulièrement des émissions à leur pays d'origine grâce aux facilités offertes par les services de radiodiffusion de certains Etats membres. Pour assurer à ces émissions une plus grande efficacité, un des Etats membres de

l'OUA doit proposer, que la station d'émission que l'ONU a décidé de créer pour les mouvements de libération dans un des pays situés à proximité du théâtre de la lutte, soit installée sur son territoire.

SITUATION DANS LES TERRITOIRES NON-AUTONOMES

ANGOLA

(a) Le G.R.A.E.

8. Le GRAE n'était pas représenté à la réunion du Comité de coordination pour la libération de l'Afrique et les informations que celui-ci possède sur les activités de ce mouvement au cours de la période considérée sont très limitées.

9. Faisant suite à la décision de la Sixième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement (AHG/Dec.35 -VI), et après avoir examiné quels sont les avantages et les désavantages qui découlent de la reconnaissance du GRAE en tant que Gouvernement en exil, le Comité de libération recommande au Conseil des ministres de réitérer au GRAE cette reconnaissance.

(b) Le M.P.L.A.

10. Le MPLA marque des progrès satisfaisants dans la partie orientale et la partie centrale de l'Angola et ouvert, on le sait, de nouveaux secteurs de combats dans les régions de Lunda et de BIE. L'importance de ces opérations est qu'il s'est acquis ainsi une position avantageuse pour améliorer ses lignes d'approvisionnement à proximité immédiate de la frontière avec la Zambie. Les postes portugais sont pris sous le feu renouvelé des mitrailleuses et le tir régulier des mortiers des forces du M.P.L.A. Celles-ci appliquent une tactique d'offensive et de retraite réitérées et infligent de lourdes pertes à l'ennemi en ne subissant elles-mêmes que des pertes très légères.

11. Le Comité de coordination a pris note que le GRAE demandait qu'on lui procurât plus de matériel et une assistance financière accrue et qu'il insistait pour que L'ON EFFECTUE UNE ENQUETE pour vérifier les nouvelles de

l'assassinat de certains cadres du M.P.L.A. par des forces du GRAE qui aurait été perpétré au camp de Kikunzu (République démocratique du Congo), peu après la visite effectuée en 1968 par une Commission militaire. Le Comité de coordination a chargé le Secrétaire exécutif de procéder à une enquête et de faire rapport.

12. Ayant délibéré une fois de plus sur la décision que le Gouvernement de la République démocratique du Congo a prise de ne plus accorder la liberté de passage, sur le territoire congolais, aux effectifs et au matériel de guerre du MPLA, le Comité de coordination recommande au Conseil des ministres que ce problème soit examiné à l'échelon le plus élevé possible afin qu'il soit résolu définitivement.

MOZAMBIQUE

FRELIMO

13. Le FRELIMO a étendu le champ de ses opérations militaires dans les trois provinces de Cabo Delgado, Nyassa et Tete où il exerce un contrôle effectif. Il a ouvert de nouveaux secteurs de combat et consolide ses positions dans les régions contrôlées. Un grand nombre d'affrontements armés entre le FRELIMO et les forces portugaises se sont conclus par d'importantes pertes en hommes pour l'ennemi et la prise par le mouvement de libération de grandes quantités d'armes lourdes et légères et de munitions provenant des Etats-Unis d'Amérique, de la République fédérale allemande, de l'Italie et de la Belgique.

14. Le Comité de coordination se félicite qu'en dépit de la crise qui a éclaté au sein du FRELIMO par suite de la destitution de M. Urai Simango, membre du Conseil présidentiel du mouvement, la cadence de la lutte au Mozambique s'est maintenue et qu'elle s'est même intensifiée.

GUINEE-BISSAULe P.A.I.G.C.

15. L'effort de guerre des forces du PAIGC continue à s'intensifier. Les activités militaires visent à consolider les positions que tient le mouvement dans les zones libérées. Ne pouvant faire face aux attaques de plus en plus fortes lancées par les Combattants de la Liberté, les troupes portugaises exercent leur activité à bombarder les villages de la Guinée et du Sénégal situés à proximité de la frontière, sous le prétexte que ces deux pays abritent des combattants et aident militairement le PAIG.

16. L'infâme et scandaleuse agression contre des Etats membres de l'OUA, condamnée sévèrement par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, est un nouveau tournant dans la lutte pour la libération. Des pays africains indépendants qui se sont associés à la lutte pour la libération sont un ou seront visés par l'action de l'ennemi. L'heure est venue de mettre^{en} pratique la résolution CM/Res.155 (XI) du Conseil des Ministres, adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, aux termes de laquelle toute agression contre un Pays membre de l'OUA d'un des régimes colonialistes du Portugal, de l'Afrique du Sud ou de la Rhodésie sera considérée comme un acte d'agression contre tous les membres de l'Organisation.

17. Le Comité voudrait à cette occasion exprimer ses félicitations au PAIG pour la lutte courageuse qu'il livre en Guinée-Bissau.

ZIMBABWE :LE ZAPULE ZANU

18. Au cours de la période considérée, les 2 mouvements de libération (ZAPU et ZANU) ont porté leur effort principalement aux problèmes de reconnaissance, à la création d'un réseau de renseignements, à l'étude des voies d'infiltration pour l'entrée et la sortie du territoire, à assurer le soutien actif et la participation des masses à la lutte pour la libération.

19. Les nationalistes du Zimbabwe souhaitent que l'on cesse de lancer l'appel devenu traditionnel au Gouvernement Britannique de faire usage de la force contre le régime illégal d'Ian Smith, étant donné l'inutilité de ces appels.

20. Cependant le régime raciste et minoritaire d'Ian Smith en violation et au mépris absolus des Droits humains fondamentaux et de l'opinion mondiale poursuit et renforce sa politique de répression, d'intimidation et de tortures et en dépit de la résolution adoptée récemment par l'Assemblée Générale des Nations Unies à sa dernière session demandant que dans la situation actuelle existant au Zimbabwe soient appliquées les dispositions de la Convention de Genève de 1949 sur le traitement des prisonniers de guerre.

AFRIQUE DU SUD

L'ANC

LE P.A.C.

21. Les représentants de l'ANC et du PAC ont souligné les difficultés énormes auxquelles ils ont eu à faire face pour assurer l'infiltration de leur personnel et de leur matériel en Afrique du Sud, au cours des six derniers mois en particulier, les conditions de la saison sèche n'ayant pas été favorables aux activités de la guerrilla. Les deux mouvements ont limité leur activité à la formation des effectifs et à préparer l'organisation des mouvements de résistance clandestins à l'intérieur du pays.

22. L'attention du Comité a été appelée sur la déclaration attribuée à chef Leabua Jonathan du Lesotho annonçant l'expulsion du Lesotho d'un certain nombre de réfugiés politiques provenant principalement d'Afrique du Sud et demandant aux Nations Unies de se charger de leur réhabilitation. Le Comité s'est déclaré très préoccupé par des dangers que cette décision pouvait comporter en particulier la possibilité de la livraison au régime fasciste d'Afrique du Sud de la majorité des combattants de la liberté qui bénéficient actuellement de l'asile politique au Lesotho où ils sont à l'abri de la persécution du Gouvernement raciste de Prétoria.

Le Comité de coordination a manifesté sa préoccupation à cet égard dans un communiqué de presse dont la teneur figure à l'Annexe III du présent rapport. Il estime nécessaire de recommander au Conseil des Ministres d'examiner la situation explosive qui prévaut au Lesotho en vue de prendre les mesures qu'il estimera nécessaires pour mettre fin à cette situation et obtenir des assurances et des garanties pour la sécurité de tous les nationalistes africains qui se trouvent dans ce pays en qualité de réfugiés politiques.

23. Le Comité ayant pris acte du rapport du sous-comité sur le C.P.A., a décidé de recommander la reconnaissance du groupe principal dirigé par le président ~~intérimaire~~ du Mouvement, M. Potlako Leballo, qui a toujours résidé d'une façon permanente en Tanzanie et qui a été désigné comme très actif et qui a, en fait, ~~entretenu des~~ rapports constants avec le Secrétariat Exécutif du Comité de Libération pour les questions relatives au bien-être, à l'entraînement et à l'infiltration de ses cadres. Il devra donc être reconnu comme étant le véritable et légitime responsable du C.P.A. de l'Afrique du Sud. Le Comité désire, néanmoins, mentionner que le représentant de l'Algérie, qui est l'un des trois membres du sous-comité de ce mouvement, a formulé les réserves correspondant à la position de sa délégation au sujet de cette décision.

NAMIBIE

S.W.A.P.O.

24. Les efforts du SWAPO ont été, au cours de la période de révision, dirigés vers la réorganisation de la structure du Parti. Au cours de son congrès consultatif, le mouvement a élaboré les détails de cette réorganisation qui vise particulièrement à empêcher l'infiltration dans ses rangs de saboteurs et d'agents ennemis.

25. Le congrès du SWAPO a décidé entre autres d'élire un nouveau Comité exécutif national et un nouveau Comité central qui apporteront un sang nouveau dans le mouvement. D'autre part, il a également réaffirmé sa conviction que la lutte armée constitue le seul moyen efficace pour réaliser la libération de la Namibie et a par conséquent décidé de poursuivre sans relâche la lutte, de consentir tout sacrifice et de supporter toutes les épreuves pour libérer la Namibie des griffes de l'occupation illégale de l'Afrique du Sud.

26. Ayant examiné et rejeté totalement la demande de reconnaissance présentée par le Front National Uni de l'Afrique Occidentale (SWANUF), le Comité a décidé que le SWAPO sera reconnu comme étant le seul mouvement de libération effectif opérant en Namibie.

Iles Comores

M.O.L.I.N.A.C.O.

27. Le Mouvement de Libération Nationale des Iles Comores (MOLINACO) s'est, au cours de la période de révision, préoccupé de stimuler l'intérêt des masses pour le développement politique de leur pays. Plusieurs bureaux régionaux du Mouvement ont été créés dans diverses régions du territoire dans le but d'organiser des réunions publiques régulières. Ce mouvement a, dans une tentative de faire progresser ses buts et objectifs, demandé des fonds pour l'achat de postes récepteurs transistor à ondes courtes pour les distribuer au peuple afin de mettre en valeur la diffusion des nouvelles transmises à partir du Continent africain.

28. Des manifestations publiques organisées par les jeunes comoriens contre les intérêts commerciaux français dans le pays, ont été signalées. Une manifestation anti-française a été organisée à Mayotte en octobre 1969 au cours de laquelle les troupes françaises ont ouvert le feu, tuant deux personnes et en blessant vingt-cinq autres, tous civils. Ces incidents prouvent l'agitation et le mécontentement du peuple sous la domination coloniale française continue, et indiquent que la phase préliminaire de la lutte de libération a débuté dans ce territoire.

29. Le Comité demande au Conseil de recommander au groupe africain aux Nations Unies de soumettre, pour discussion, la question des Iles Comores à l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Somalie dite française (DJIBOUTI)

a) Mouvement de Libération de Djibouti (L.M.D.)

30. Le Mouvement de Libération de Djibouti a organisé avec succès, des manifestations dans les rues de Djibouti contre la politique de répression nouvellement introduite dans le territoire par le gouvernement français. Bien que les réunions publiques aient été interdites et les zones résidentielles autochtones entourées d'un cordon protecteur pour vaincre toute tentative du peuple djiboutien

d'intensifier ses activités politiques, malgré toutes ces mesures, la lutte pour l'indépendance se poursuit dans ce territoire qui tente de se libérer de la domination coloniale française.

b) Front pour la libération de la côte Somalie (F.L.C.S.)

31. Seize européens ont été blessés dont quatre sérieusement à Djibouti et à Alisabieh quant le F.L.C.S. au cours d'attaques isolées dans ces deux villes a lancé des grenades sur une terrasse de café bondée et a mis le feu à une voiture en stationnement. Des tracts publiés par le Mouvement incitant à la violence ont été distribués à Djibouti au moment des attaques et le F.L.C.S. a décrit cet incident comme un signe avant-coureur de sa nouvelle stratégie de lutte armée.

Autres questions

Les Iles Seychelles

32. Le Comité a examiné avec soin la demande de reconnaissance et d'assistance matérielle soumise par le Parti Populaire Uni de Seychelles (S.P.U.P) pour lui permettre de conduire sa campagne pour les prochaines élections générales qui se tiendront dans le pays. Le Comité partage les légitimes aspirations du SPUP car le peuple des Iles Seychelles qui a mis l'accent sur ses relations ethniques et ses étroites relations avec le continent africain, a fermement oeuvré pour son auto-détermination et son indépendance totale de la Grande Bretagne.

33. Le Comité de Libération continuera à suivre avec un intérêt sincère l'évolution politique dans ce pays et plus particulièrement alors que les élections générales seront bientôt organisées; il fera par la suite les recommandations appropriées au Conseil.

Le Manifeste de Lusaka

34. Le Comité désire se référer au Manifeste de Lusaka sur l'Afrique Australe qui a été adopté par la sixième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement puis par l'Assemblée Générale des Nations Unies en octobre 1969 par une majorité écrasante.

35. Le vote négatif de l'Afrique du Sud et du Portugal, les deux régimes racistes directement intéressés, signifie un rejet total des principes énoncés dans le Manifeste. Le Comité estime que cette attitude prise par le Portugal et l'Afrique du Sud ne laisse d'autres choix aux Etats membres de l'OUA que de renouveler la détermination de poursuivre la lutte de libération en Afrique en ne recourant qu'à la force. C'est pourquoi le Comité renouvelle son appel à tous les Etats membres de l'OUA pour qu'ils augmentent leurs engagements d'assistance tant matérielle que financière aux mouvements de libération en faveur d'une plus grande intensification de la lutte armée.

Projet de budget du Fonds Spécial pour 1970/71

36. Le projet de budget du Fonds Spécial pour l'exercice financier 1970/71, adopté par le Comité a été soumis séparément au Comité approprié pour être approuvé par le Conseil.

CONCLUSION

37. En conclusion, le Comité se voit obligé de souligner une fois de plus l'importance urgente de la contribution des Etats membres au Fonds Spécial qui fait vivre l'Organisation et sans lequel la lutte de libération ne peut se poursuivre.

38. A ce sujet, le Comité doit faire l'éloge des grands efforts déployés par la réunion au sommet des Chefs d'Etat de l'Afrique de l'Est et du centre, tenue à Khartoum en janvier 1970 et au cours de laquelle sa Majesté Impériale, l'Empereur Hailé Selassie I^{er} s'est vu confier la tâche de contacter les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de l'OUA afin qu'ils contribuent substantiellement sur le plan financier et matériel au Fonds Spécial.

39. Le Comité désire rappeler ici la décision de la ~~Qua-~~
~~trième~~ Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui donne la priorité aux Mouvements de Libération qui opèrent dans les territoires placés sous la domination portugaise. Le Comité recommande au Conseil de définir catégoriquement les Mouvements de Libération en mouvements se trouvant sous domination portugaise et qui sont activement engagés dans la lutte armée et auxquels la priorité doit être donnée dans l'attribution d'assistance et en mouvements qui mènent toujours une campagne politique pour obtenir l'auto-détermination par des moyens électoraux.

40. Dans ces circonstances, le Comité expose ci-après au Conseil certains des besoins urgents et pressants de quelques mouvements de libération et pour lesquels il faudrait que les Etats membres de l'OUA versent des contributions urgentes si l'on veut sauver la lutte de libération d'un effondrement immédiat.

a) Assistance financière

Affectation immédiate d'une somme de 50.000 livres sterlings à chacun des mouvements suivants :

- (i) M.P.L.A.
- (iii) FRELIMO
- (iii) P.A.I.G.C.

Allocation totale : 150.000 livres sterlings

b) Assistance en matériel.

(Armes et munitions)

Prévoir un matériel et un équipement militaires suffisants pour satisfaire aux besoins de 20.000 hommes au moins dans les trois territoires de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée (Bissao) :

- Fusils semi-automatiques	12.000 unités
- Mitraillettes	3.000 "
- Pistolets automatiques	1.200 "
- Mitrailleuses légères	600 "
- Mortiers (60 mm)	600 "
- Mortiers (80 mm)	120 "
- Mitrailleuses lourdes	60 "
- Lance-rockets	50 "
- Mitrailleuses anti-aériennes (12,7)	45 "
- Grenades à main (offensives et défensives)	600.000 "
- Mines (anti-groupes et anti-véhicule)	3.000 "

Tenues, couvertures, chaussures, tentes, postes récepteurs, médicaments etc, etc,.

41. Il n'est peut-être que pertinent de mentionner ici qu'un matériel d'une valeur de 38.000 livres a été jusqu'ici livré par la République Arabe Unie et qu'un arrivage supplémentaire estimé à 43.000 livres représentant une partie du paiement en nature de sa cotisation destinée au Fonds Spécial est attendu incessamment.

./..

L'Algérie et le Ghana ont récemment fait parvenir au Fonds Spécial des tranches importantes de cotisations en paiement de leurs arriérés.

42. Finalement le Comité est profondément inquiet de l'ingérence et de la complicité de certaines puissances impérialistes - notamment les Etats Unis, le Royaume Uni, l'Italie, la France, l'Allemagne Démocratique et le Japon - en Afrique du Sud, au Portugal et en Rhodésie, ingérence et complicité dont l'objet est de soutenir les régimes fascistes dans ces pays. Le Comité voudrait dénoncer une telle action dangereuse et demander au Conseil de lancer un appel à ces puissances pour qu'elles cessent leurs activités nocives conçues pour porter atteinte aux aspirations légitimes à l'auto-détermination des peuples encore dépendants.

43. Le Comité a noté avec intérêt la déclaration du Représentant de la République Démocratique du Soudan qui, en tant qu'observateur, a réaffirmé le soutien sans réserve de son pays à la lutte de libération ainsi que la détermination de celui-ci à payer les arriérés de sa cotisation au Fonds Spécial. Son gouvernement a également décidé d'inscrire cette cotisation dans son budget afin d'en faire une dépense régulière.

44. La copie d'une déclaration publiée par le Comité sur l'agression colonialiste à l'égard de certains Etats membres de l'OUA se trouve ci-jointe comme annexe IV.

45. La copie d'une déclaration sur le Barrage Hydro-Electrique de Cadora Bassa adoptée par le Comité est également jointe au présent document comme Annexe V.

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
COMITE DE COORDINATION POUR LA LIBERATION DE L'AFRIQUE
(COMITE DES ONZE)

DISCOURS D'OUVERTURE PRONONCE PAR
S.E. M. BHOKE MUNANKA, MINISTRE D'ETAT AU BUREAU DU 2ème
VICE-PRESIDENT DE LA TANZANIE A LA 16ème SESSION DU COMITE
DE COORDINATION POUR LA LIBERATION DE L'AFRIQUE

MOSHI, 17 février 70

Excellence,
Honorables délégués et frères,

C'est un honneur et un privilège pour moi que de vous souhaiter la bienvenue en Tanzanie et à Moshi. Au nom du Gouvernement de la Tanzanie, du Tanu, de l'Afro-Shirazi et de l'ensemble du peuple de mon pays, je vous souhaite la bienvenue. Pour ceux qui ont déjà visité notre pays, je dirais que nous sommes heureux de vous recevoir à nouveau, quant à ceux qui sont en Tanzanie pour la première fois, nous leur souhaitons un agréable séjour parmi nous.

Mon frère le Commissaire Régional de Moshi m'a assuré que toutes les dispositions ont été prises pour que votre séjour ici soit aussi confortable que possible. Nous n'avons pas beaucoup à offrir mais nous vous offrons le peu dont nous disposons.

Je peux vous garantir une seule chose: La Montagne du Kilimanjaro sera toujours ici pour nous inspirer et avec un peu de chance, les nuages qui d'habitude couvrent ses pics jumeaux, se dissipent et que vous serez alors en mesure d'admirer sa grandeur. J'ai entendu dire que certains touristes ont attendu ici tout un mois pour pouvoir contempler le sommet de cette montagne sans toutefois être à même de le faire. Mais je suis convaincu que le Kilimanjaro ne sera pas capricieux et qu'il se fera voir à nos frères africains.

Excellences et chers frères,

Notre réunion doit comme d'habitude se pencher sur le problème de la Libération de l'Afrique qui demeure assez sérieux. Le colonialisme portugais persiste dans sa brutalité en persécutant nos frères au Mozambique, en Angola et en Guinée Bissao. Le régime raciste sud-africain a intensifié la coopération de ses forces réactionnaires avec le rebelle Ian Smith pour étouffer la lutte du peuple de Zimbabwe. Ses troupes se battent aux côtés des soldats fascistes portugais contre le MPLA et le FRELIMO en Angola et au Mozambique. Vous savez tous que le régime rebelle et minoritaire en Zimbabwe s'est, en paroles et en action proclamé république sans que le Gouvernement britannique n'ait levé doigt en signe de protestation.

En d'autres termes, les problèmes que nous allons discuter, demeurent aussi aigus que par le passé et dans la plupart des cas, se sont posés avec plus d'intensité. L'Afrique du Sud continue à s'opposer aux efforts de l'O.N.U. tendant à octroyer l'indépendance à la Namibie. Vous n'êtes pas sans savoir que le 4 octobre 1969 a été fixé comme date limite pour le retrait de l'Afrique du Sud de ce territoire. Toutefois avec sa méthode bien connue et abjecte d'ignorer la pression internationale et l'opinion publique mondiale, le régime raciste de l'Afrique du Sud n'a pas réagi. Il est évident maintenant à la lueur de l'arrogance et de l'entêtement de ce régime, que la Communauté Internationale doit prendre de nouvelles mesures et doit écarter toute illusion qu'elle aurait eu auparavant quant à une décolonisation pacifique du territoire en question.

Pour nous du Comité de Coordination de l'O.U.A. pour la Libération de l'Afrique, de telles illusions auraient dû être écartées depuis bien longtemps. Notre connaissance profonde des problèmes coloniaux en Afrique Australe et en Guinée Bissao qu'il s'agisse des problèmes relatifs aux fascistes portugais ou aux régimes minoritaires racistes, devrait nous mener à une seule conclusion; à savoir que la lutte armée est le seul moyen par lequel ces pays seront libérés. L'Afrique a, par conséquent, une seule mission à laquelle elle ne peut échapper. Tant que la Charte de l'O.U.A. et que nos Chefs d'Etat et de Gouvernement ont engagé l'ensemble de l'Afrique indépendante et ses peuples à la tâche d'aider nos frères à se libérer, nous nous devons d'appuyer cet engagement par notre action. Nous nous devons d'appuyer sans réserves la lutte légitime de nos frères non seulement en parole mais avec une aide matérielle concrète pour mener la lutte à bonne fin.

L'impérialisme qui est à la base du problème de l'Afrique Australe ne pourra être liquidé que par une action révolutionnaire coordonnée. C'est pourquoi nous sommes ici réunis pour trouver les voies et moyens susceptibles de faire avancer la lutte. Ce dont nous conviendrons ici devrait éventuellement obtenir l'appui du Conseil des Ministres de l'OUA, plus tard au cours de ce mois-ci. Il doit par conséquent être de nature à contribuer d'une manière concrète et positive à la lutte. Je ne doute nullement, mes frères, que vous ne recherchiez cela.

Depuis notre dernière réunion jusqu'aujourd'hui, l'Afrique a assisté à une action déchaînée de la part des colonialistes, des racistes et des impérialistes en vue de consolider les forces réactionnaires. Etant donné les activités de plus en plus intenses menées par nos frères et les succès louables qu'ils ont remportés dans la lutte contre l'opresseur, les pays impérialistes ont augmenté leur fourniture d'armes de tout type aux colonialistes et aux régimes minoritaires à l'Afrique Australe.

Lors de confrontation avec nos ennemis, les mouvements de libération nationale ont saisi des armes en provenance de pays occidentaux impérialistes notamment les Etats-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne Fédérale, de la Belgique, de la France, d'Italie et d'autres, du point de vue économique, les échanges de ces pays avec l'Afrique Australe n'ont pas diminués. Bien au contraire et le fait que leurs échanges se soient accrus avec l'Afrique Australe prouve que ces pays n'ont pas changé de position à l'encontre de la lutte de libération nationale dans cette région de notre Continent. Alors que quelques-uns d'entre eux ont favorablement accueilli le Manifeste de Lusaka, nous attendons toujours qu'ils renoncent à leur politique de fournir d'équipement militaire à nos ennemis menaçant par là la paix à travers le monde.

Notre Comité aura un intérêt particulier à discuter des manoeuvres continues des pays impérialistes en vue de la construction du barrage de Cabora-Bassa au Mozambique. L'année dernière, nous avons trouvé quelque encouragement dans l'attitude du peuple suédois qui a été en mesure de forcer l'A.S.E.A., le grand complexe d'équipement électrique, à se retirer du Consortium international impliqué dans la sinistre construction de ce barrage. Nous avons également trouvé quelque encouragement à apprendre que le consortium britannique qui voulait remplacer l'A.S.E.A. s'était également

retirée de cette course tendant à consolider la présence impérialiste au Mozambique et dans toute la région, sous la pression du secteur progressiste de l'opinion publique britannique.

Toutefois, vous avez sans doute appris que la grande compagnie capitaliste SIEMENS de l'Allemagne Fédérale a accepté de conclure un contrat relatif à ce barrage, et c'est ainsi que la première phase de construction du barrage doit commencer d'un moment à l'autre. Quelle est la portée de cette action de la part de l'Allemagne Fédérale?

Excellences,
Honorables délégués,

Vous constaterez que dans le contexte de notre lutte pour libérer le Mozambique et le reste de l'Afrique Australe, ce n'est là qu'une gifle qui nous est donnée par l'Allemagne Fédérale. Ceci indique clairement que l'Allemagne Fédérale ne s'arrêtera en rien, qu'elle continuera à appuyer les ennemis de la liberté en Afrique Australe. C'est pourquoi, je n'ai aucun doute que le Comité de Libération saisira cette occasion pour discuter de cette preuve directe d'une telle collaboration avec les ennemis de la liberté africaine et qu'il prendra les décisions qui s'imposent vis-à-vis de cette situation.

L'axe prétorica, Salisbury, Lisbonne de même que l'organisation du Traité de l'Atlantique Sud qui tend à servir l'impérialisme de même que l'OTAN, doivent être condamnés sans réserve. Une telle condamnation ne saurait être réellement importante à moins que notre réunion ne fasse des propositions concrètes à être adoptées par le Conseil des Ministres de l'OUA.

Je ne pourrai conclure ma brève allocution, Excellences, Honorables délégués et chers frères, sans féliciter nos frères du Zimbabwe pour l'action énergique qu'ils viennent de lancer et qui a causé la mort d'un grand nombre d'hommes dans les troupes fascistes. Malgré la dénigration avec laquelle la presse impérialiste et le régime rebelle ont accueilli ces événements, les faits demeurent ce qu'ils sont. Le peuple du Zimbabwe s'est soulevé et lutte en vue d'arracher ses terres et ses droits aux griffes de Ian Smith et de sa bande appuyés par le double jeu du gouvernement britannique de HAROLD WILSON et des impérialistes.

- 5 -

De plus, nous devons féliciter tous les mouvements de libération pour la lutte qu'ils n'ont cessé de poursuivre depuis notre dernière rencontre. Nous espérons voir cette tendance se propager comme nous espérons que ceux qui sont à l'origine de cette guerre soient les premiers à en déplorer les conséquences.

Je suis sûr que tous les membres du Comité ont été heureux d'apprendre la nouvelle de l'offensive déclenchée par les mouvements. Nous sommes ici réunis afin de trouver les moyens les plus adéquats pour que cette **lutte** si vaillamment initiée continue à remporter victoire sur victoire.

Encore une fois, je vous souhaite la bienvenue en Tanzanie et à Moshi et j'espère vivement que nos travaux seront couronnés de succès, à savoir succès de la lutte en vue de soustraire l'Afrique au joug du colonialisme, du racisme, de l'exploitation, et le succès de la lutte en vue d'ériger et de frayer la voie à un avenir prospère et équitable pour notre Continent et nos peuples.

DISCOURS DU PRESIDENT SORTANT

à

la séance inaugurale de la 16ème Session
ordinaire du Comité de Libération de l'Afrique

(Moshi - le 17 février 1970)

Excellences,

Distingués délégués et Observateurs,

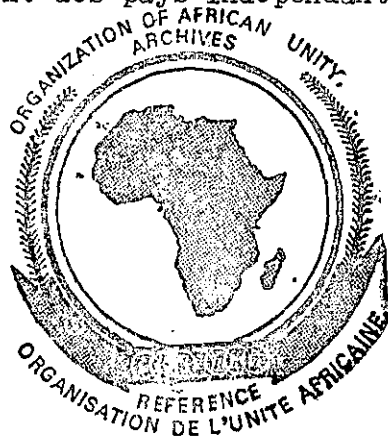
Frères combattants des Mouvements de Libération,

Je voudrais, au nom du Ministre des Affaires étrangères du SENEGAL, Président du Comité de Coordination pour la Libération de l'Afrique, m'acquitter tout d'abord d'un agréable devoir en remerciant les autorités tanzaniennes pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse dont elles nous ont entourés à notre arrivée à Moshi.

Voilà dix ans que l'ONU a adopté la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux et, à la veille de la célébration de l'anniversaire de cette déclaration, nous sommes encore conduits à nous réunir pour traiter de la libération des territoires africains jusqu'à présent soumis à une domination étrangère.

Voilà un an que le Manifeste de Lusaka aura été adopté et en dépit de l'ouverture au dialogue de certains pays africains, nous nous heurtons toujours à l'incompréhension et à l'obstination du Portugal, de l'Afrique du Sud et de la colonie rebelle de Rhodésie.

Et la provocation devient évidente lorsque les puissances qui s'accrochent à la terre d'Afrique ne se contentent plus de combattre les nationalistes mais attaquent des pays indépendants favorables à ceux qui luttent pour leur liberté.



∴/∴

Voilà six mois depuis notre dernière rencontre à Dakar et, au moment où la lutte de libération aborde une nouvelle décade, il nous faut nécessairement procéder à une évaluation globale de nos délibérations afin d'estimer à leur juste mesure nos succès et nos faiblesses.

Il nous faut toujours constater qu'en Guinée Bissao, au Mozambique, en Angola, en Rhodésie et en Afrique du Sud, des frères africains continuent de se battre pour devenir maîtres de leur propre destin dans le respect de leur personnalité et de leur dignité.

Mais, malgré les inévitables obstacles qu'il peut surmonter, le Comité de Libération reste un instrument de la lutte de libération par la profondeur, le sérieux et l'efficacité de son action.

Mais le réalisme doit cependant nous pousser à reconnaître que malgré les résultats enregistrés un peu partout, il nous faut parfaire l'organisation de la lutte. Il nous faut aussi reconnaître qu'un autre facteur paralysant réside dans le manque d'armes, d'équipement militaire et sanitaire et dans l'insuffisance de moyens de transport et de facilités de transit accordées aux mouvements.

Ce tableau ne serait pas complet, Messieurs, si nous passions sous silence un facteur déterminant que le Ministre des Affaires étrangères du Sénégal s'est attaché à mettre en lumière, lors de la dernière réunion du Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine : L'inadaptation actuelle des structures du Comité de Libération et la nécessité de repenser les données de la lutte de libération.

Il est temps qu'ensemble, nous examinions ces problèmes avec la volonté de mieux faire les réformes de base susceptibles d'accroître l'efficacité de la lutte de libération.

A Addis-Abéba, le Ministre des Affaires étrangères du Sénégal s'est attaché à souligner que les réformes du Comité de Libération doivent s'opérer sur deux plans :

- celui des Mouvements de Libération.
- et celui du Comité de Libération lui-même.

Les représentants des Mouvements doivent, de plus en plus,

- se livrer à un travail profond d'encadrement et de formation politique des combattants et des populations.
- Et, avoir sur le plan militaire, en technique et en tactique, de sérieuses connaissances leur permettant d'établir des programmes judicieux et coordonnés.

En acceptant de reconsidérer les structures du Comité ;

- en lui conférant une plus grande autorité politique.
- et en lui imprimant un caractère militaire davantage accusé.
- en donnant un accès plus large à des membres de l'OUA, aux travaux du Comité.
- et en adaptant cet instrument aux données de la lutte de libération.

Les malentendus et les réticences qui entourent l'action du Comité seront vite dissipés.

En vous remerciant très sincèrement de votre collaboration active avec le Bureau,

- et en renouvelant, une fois de plus, notre gratitude aux autorités tanzaniennes,

je souhaite, au nom du Ministre des Affaires étrangères du SENEGAL, un éclatant succès aux travaux du Comité de Libération que j'ai bien envie d'appeler, le Comité de l'Espoir.

- ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE -
COMITE DE COORDINATION POUR LA LIBERATION DE L'AFRIQUE
(COMITE DES ONZE)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Libération de l'OUA actuellement réuni en sa 16ème Session Ordinaire en Tanzanie est profondément préoccupé par ce qui a été annoncé au sujet d'une décision que le Chef Leabua Jonathan aurait prise en vue de rapatrier un certain nombre de réfugiés politiques résidant actuellement au Lesotho et de demander aux Nations Unies de prendre des dispositions en vue de leur réhabilitation.

Le Comité de Libération craint le tort incalculable et le danger éventuel dont pourrait fort probablement souffrir ces combattants pour la liberté, s'ils étaient livrés au régime fasciste de l'Afrique du Sud sans mentionner le fait que la mise en application de cette décision pourrait entraver la lutte de libération contre les gouvernements racistes en Afrique australe.

C'est pourquoi le Comité en appelle au Chef Jonathan de reconsidérer sa décision, non seulement pour des raisons humanitaires, mais aussi dans l'intérêt de l'émancipation totale des peuples africains opprimés et de l'unité de l'ensemble du Continent Africain.

18 Février 1970

DECLARATION RELATIVE A L'AGRESSION COLONIALISTE CONTRE
LES ETATS MEMBRES DE L'O.U.A.

Le Comité de coordination de l'OUA pour la libération de l'Afrique, réuni en sa seizième session ordinaire à Moshi, Tanzanie, du 17 au 20 février 1970,

Prenant note de l'état actuel de la lutte pour la libération de l'Afrique tel qu'il a été exposé par le Secrétaire exécutif;

Profondément préoccupé de ce que les colonialistes, non contents d'intensifier leur politique d'intimidation, de répression et d'oppression dans les territoires dépendants et contre les peuples, en Afrique, recourent aux menaces et aux actes d'agression caractérisés contre l'intégrité territoriale de certains pays membres de l'Organisation de l'Unité Africaine engagés dans la lutte de libération en Afrique;

Constatant avec inquiétude qu'en dépit des Résolutions des Nations Unies et de l'Organisation de l'Unité Africaine, les colonialistes ne se sont pas départis de leur politique d'agression contre ces Etats membres de l'OUA, et que des menaces et des actes d'agression sont continuellement perpétrés contre les territoires de ces Etats membres de l'OUA, mettant ainsi en péril la paix et la sécurité du monde ;

Condamne l'agression colonialiste contre les Etats membres de l'OUA ;

Réaffirme la solidarité entière avec ces Etats membres de l'OUA qui sont constamment victimes de l'agression colonialiste ;

Insiste pour qu'une fin soit immédiatement mise à ces menaces et à ces actes d'agression ;

Lance un appel à tous les Etats membres de l'OUA afin qu'ils usent de leur influence pour assurer la stricte application de cette déclaration.

DECLARATION DU COMITE DE COORDINATION DE L'OUA POUR LA LIBERATION DE
L'AFRIQUE SUR LA QUESTION DU BARRAGE HYDRO-ELECTRIQUE DE CABORA BASSA.

Le Comité de coordination de l'OUA pour la libération de l'Afrique, réuni en sa seizième session ordinaire à Moshi, Tanzanie, du 17 au 22 février 1970 a reçu et discuté le rapport du FRELIMO concernant l'état de la lutte contre le régime colonial portugais au Mozambique. Le Comité a notamment examiné en détail le projet pour la construction du barrage hydro-électrique de Cabora Bassa, dont les plans sont d'ores et déjà fort avancés. La liste des pays et la liste des monopoles internationaux intéressés dans l'exécution du projet font ressortir que la minorité en Afrique australe et les régimes racistes bénéficiant de l'appui des autres forces réactionnaires, entendent par le projet de Cabora Bassa donner le coup de grâce à la lutte de la libération nationale des peuples opprimés, non seulement du Mozambique, mais encore de l'Angola, du Zimbabwe et de la Namibie.

Le projet de Cabora Bassa est conçu dans un but triple : militaire d'abord : le régime colonialiste portugais qui, seul, ne pourrait pas être en mesure de supporter le poids financier de trois guerres ruineuses au Mozambique, en Angola et en Guinée Bissau, a réussi à intéresser plusieurs pays du traité de l'Atlantique-nord pour que ceux-ci contribuent directement aux exigences de la défense portugaise. Le projet vise également à permettre au Portugal ainsi qu'à d'autres régimes minoritaires et racistes en Afrique australe de contrôler un million d'immigrants qui devront directement participer à la guerre contre le peuple du Mozambique. Sur le plan économique d'autre part, le projet de Cabora Bassa renforcera les régimes minoritaires racistes, en ce sens qu'il permettra une exploitation encore plus poussée qu'elle ne l'est présentement, des richesses tant agricoles que minières. Le renforcement des structures économiques de ces régimes ne pourrait que conduire au renforcement des forces oppressives du colonialisme et de l'apartheid ainsi qu'à l'intensification de la suprématie blanche en Afrique australe.

Enfin le projet de Cabora Bassa aura de sérieuses incidences d'ordre politique, non seulement pour les pays indépendants ou non de l'Afrique australe, mais encore pour l'ensemble de l'Afrique. Cette situation aura pour effet de diviser plus nettement encore qu'à l'heure actuelle, les peuples africains et ceux des pays appelés à contribuer à l'exécution dudit projet.

Le fossé entre le peuple portugais, lui-même opprimé par le régime fasciste de Lisbonne et le peuple du Mozambique et de l'Angola sera d'autant plus sensible, puisqu'il va ainsi préparer le terrain à une guerre raciale appelée sans aucun doute sur un plan mondial, à n'épargner personne.

Le Comité de coordination pour la libération de l'Afrique est donc profondément préoccupé par les preuves qui lui sont parvenues concernant la construction du projet de Cabora Bassa. C'est surtout la participation au projet des puissances occidentales et impérialistes de l'OTAN qui, venue à la suite du manifeste de Lusaka - lequel s'efforçait de rechercher une solution au problème de l'Afrique australe par des moyens pacifiques - qui apparaît particulièrement inquiétante. Tout comme le reste de l'Afrique, le peuple de Mozambique a été heureux d'apprendre que la société industrielle ASAE suédoise s'est retirée du projet. De même nous avons appris avec quelque soulagement que la British General Electric Company a renoncé à participer au projet. Ces deux sociétés ont tenu compte des points de vue des peuples épris de progrès, aussi bien en Afrique que dans leurs propres pays, et l'Afrique ne peut que les féliciter d'avoir pris une décision aussi courageuse et aussi juste.

Malheureusement, le Comité de libération devait apprendre que le monopole de l'Allemagne de l'Ouest SIEMENS TELEFUNKEN a pris la place laissée vacante par l'ASAE. Le Comité a d'autre part appris que les pays suivants ont joué un rôle dans le financement du projet : l'Allemagne de l'Ouest qui, par l'intermédiaire de la Banque KREDITANSAMT UFR WIEDERAUFBAU, a mis à la disposition des Portugais une somme s'élevant à 32.000.000 de Livres Sterling. La France pour sa part a contribué par l'intermédiaire de la Banque de Paris et des Pays-Bas pour 31.000.000 de Livres Sterling à la construction du barrage, tandis que la part de l'Italie au projet s'élève à 20.000.000 de Livres Sterling.

L'Afrique du Sud et le Portugal ont contribué pour 12.500.000 et 40.000.000 de Livres Sterling respectivement. Le Comité n'est pas sans savoir que plusieurs autres pays, singulièrement les Etats-Unis d'Amérique, ont participé indirectement grâce à des sociétés telles que l'Anglo-American et d'autres qui ont leurs activités en Afrique du Sud, au Portugal, en France et en Grande Bretagne. En d'autres termes, la collusion des pays occidentaux impérialistes de l'OTAN s'est achevée dans l'ignorance où l'on a voulu tenir les aspirations des peuples d'Afrique vers la liberté, l'indépendance et la dignité humaine.

Conscient de ces faits, le Comité de coordination de l'OUA pour la libération de l'Afrique a décidé de saisir le Conseil de la déclaration et de la recommandation suivantes :

" Le barrage de Cabora Bassa vise à opprimer le peuple de Mozambique, les peuples du reste de l'Afrique australe et pour finir, tous les pays d'Afrique. Un tel projet non seulement va à l'encontre des intérêts du peuple africain et à l'encontre des résolutions de l'Organisation de l'Unité Africaine ainsi que de celles, nombreuses, votées par les Nations Unies, et notamment celles où il est question d'obstacles économiques et autres qui entravent la mise en application de la déclaration des Nations Unies sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples sous domination coloniale. D'autre part, la construction éventuelle du barrage sera de nature à accroître la menace qui pèse sur la paix et la sécurité internationales, en ce sens qu'elle renforcera le camp de ceux qui déjà commettent des crimes contre l'humanité.

" En conséquence, le Comité de coordination de l'OUA déplore et condamne en termes particulièrement énergiques les sociétés et les pays qui après s'être concertés, s'apprêtent à entamer la construction de ce barrage. Le Comité de libération condamne en particulier les pays impérialistes de l'Occident tels que l'Allemagne de l'Ouest, la France, l'Italie et les Etats-Unis ainsi que la Grande Bretagne, sans l'appui desquels le projet ne pourrait guère se matérialiser.

" Le Comité de coordination pour la libération de l'Afrique décide de continuer à apporter son appui à la lutte pour la liberté du Mozambique, ainsi qu'à tous les peuples combattant en Afrique australe, en intensifiant son aide militaire et autre dans le but de déjouer les efforts concertés des impérialistes qui entendent opprimer le peuple grâce à la construction de ce barrage.

" Le Comité de coordination de l'OUA en appelle à tous les peuples du monde épris de progrès pour s'élever et condamner les agissements des Gouvernements de leurs pays entraînés dans l'exécution de ce projet diabolique.

" Le Comité recommande enfin au Conseil des ministres d'étudier les incidences de ce projet et à la lumière de ses conclusions, d'adopter une politique commune vis-à-vis des pays qui collaborent avec les régimes

" racistes et minoritaires de l'Afrique australe. Le Comité recommande en
" particulier que le Conseil des ministres de l'OUA réexamine les rapports
" des pays africains avec les pays qui, tout en professant pour l'Afrique
" des sentiments amicaux, n'en appuient pas moins dans le même moment, les
" plus grands ennemis de notre peuple".



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1970-02

16th Ordinary Session report of the committee to the 14th session of the Council of Ministers

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/7522>

Downloaded from African Union Common Repository